



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Jeudi 6 mars 2014

NAO 2014

## Résultats SAFRAN en hausse, Augmentations en baisse...

Une 4<sup>ème</sup> et dernière réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (Salaires, Egalité Femmes/Hommes) s'est tenue mercredi 5 Mars. Les autres sujets abordés le 26 février et le 05 mars feront l'objet d'un autre tract.

### Dernières « Propositions » de la direction.

NON CADRES	CADRES
AG au 1 <sup>er</sup> janvier 1,25 % avec Talon de 35 €	AI 2,6 % + 0,15 % spécifique jeunes cadres et égalité professionnelle
AI 1,2 % au 1 <sup>er</sup> avril	Mini AI 50 €

La direction a retenu la proposition SUD d'augmenter les salaires mini de la grille société non cadres au minimum du Talon.

Pour les salaires mini qui ne sont plus impactés par l'effet du Talon, le % de l'AG sera alors pris comme prévu par la Convention.

Elle a retenue la demande unitaire de garantie d'évolution des rémunérations pour les niveaux VI.

Si l'Accord n'est pas signé, elle appliquera les 1<sup>ères</sup> propositions soit 0,9 % d'AG, 1,05 % AI non cadre et 2,1 % AI cadres...

Tout le monde appréciera la répercussion sur la politique salariale de la communication SAFRAN sur les résultats en hausse de 22 % avec un résultat net de 1 milliard 193 millions €.

### Revendications SUD :

- ✓ **Augmentation uniforme de 100 €** Notamment dans le contexte actuel où les cadres ex SME perdraient l'AG. Nous considérons qu'une augmentation uniforme est plus juste car elle toucherait tout le monde.
- ✓ Répercussion de l'AG uniforme définie ci-dessus sur les salaires mini HERAKLES.
- ✓ **Doublement de l'ASTE** car elle concerne également tout le monde.
- ✓ Compensation de la baisse du salaire net due à l'augmentation des cotisations retraite lors des passages aux coefficients 270.
- ✓ Si 2 coefficients de décollement, passage au coef supérieur.
- ✓ Suppression du coef 190 HERAKLES.
- ✓ Ancienneté prise en compte depuis SNECMA pour les salariés qui on rejoint SME. (continuité SNECMA, SME, HERAKLES).

Les salariés de MICROTURBO, société du groupe SAFRAN ont obtenu un talon de 60 € cadres et non cadres !!! Comme quoi, nos revendications ne sont pas si éloignées du possible...

### **Une fusion payée par les salariés !!!**

**Lors des NAO 2013 :** Nous dénonçons l'absence de garanties que les augmentations ne servent de réajustement.

**Nos inquiétudes se sont malheureusement réalisées, la preuve par un exemple :**

Un salarié ex-SME en 240 HKS qui a eu 40 € d'AG aux NAO 2013 touche aujourd'hui un salaire de base de 1875 €.

S'il n'avait eu aucune augmentation en 2013, ce salarié toucherait aujourd'hui 1866 € (salaire mini 240).

Le gain des NAO 2013 pour ce salarié est de 9 €.

**Beaucoup de salariés ex-SME sont dans ce cas et beaucoup d'entre eux ont vu également tout ou partie de leur AI absorbée au passage HERAKLES!!!**

**Pour les NAO 2014 :** Avec un niveau à 35 € brut pour les non cadres, la direction continue de financer les réajustements de la fusion sur les salariés.

Garantie pluriannuelle de 6 % sur 3 ans (elle concerne 1 salarié sur 200 à HERAKLES). Nous avons dénoncé le fait que les AI et l'ancienneté soient prises en compte pour calculer ces 6 %. Seule l'AG doit servir d'étalon au maintien du pouvoir d'achat. Cette manière de calculer, gomme l'évolution de carrière des salariés qui est liée aux AI.

### **Jeudi 28 février 2014, réunion CLE Le Haillan :**

Entre autres, les points abordés ont été :

- Aménagement des horaires du secteur autoclaves – UIP Composites Organiques – BUE
  - **Travail de nuit « au volontariat »**
- Organisation de l'atelier Composites Organiques BUE
  - **« Risque de surcharge » affiché**
- Montée en cadence MFN
  - Passage en 2x8 (Inspection) – **recours aux heures supplémentaires le samedi matin.**
- Regroupement EPHE et EPHM – BUE
  - Dans un secteur où les heures supplémentaires sont récurrentes, le regroupement permettrait **d'élargir le panel de salariés pouvant être sollicité.**

Sur les 3 premiers points, les responsables de secteur ont présenté de nouveaux horaires en **s'appuyant sur le recours aux heures supplémentaire et au travail de nuit.**

**Face aux plans de charge, le salarié n'est plus qu'une variable d'ajustement.**

La doctrine de la direction est simple ; « Si j'ai besoin de produire plus, je n'hésite pas : je fais travailler plus ! ». Qu'importe les conditions de santé, la vie familiale, ... Le salarié doit répondre corps et âme au patronat.

Mais pour amener les salariés à répondre à sa demande, la direction s'attaque au pouvoir d'achat de ses salariés.

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com
--	---	---